

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

D/94/—~~178~~/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU
MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
- VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement ;
- VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 ;
- VU Le Décret D/94/159/PRG/SGG du 23/11/1994 portant attributions et organisation du Ministère des Mines et de la Géologie,

D E C R E T E

Article Premier : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Conseiller Technique :

Mr. Namory CONDE, Ingénieur Géologue, ex-Chef de service Mine à la Société Aurifère de Guinée.

2. Conseiller Juridique et fiscal

Mr. Daouda CAMARA, maintenu à son poste.

3. Directeur National
des Mines :

Mr. Mamy cé KEWANYE, Ingénieur des Mines , précédemment Chef de Section Mines et Carrières à Lola

4. Directeur National de la Recherche Géologique
et Minière :

Mr. Ibrahima Sory N'DIAYE, Ingénieur Géologue, précédemment Chef du Service d'Information Géologique et Musée.

... / ...

5. Directeur Général du Centre de Promotion et du Développement Minier :

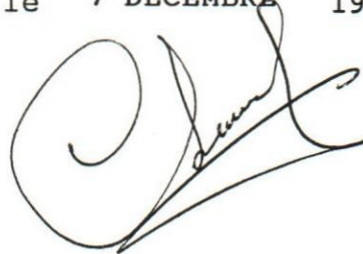
Mr. Alkaly YANSANE, précédemment Directeur National Adjoint des Mines

6. Directeur du Bureau de Gestion des Participations Minières :

Mr. Mahamadou DOUKOURE, précédemment en service au Bureau de Stratégie et Marketing Minier.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enrégistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 7 DECEMBRE 1994



LANSANA CONTE